

Réponse du parti Communiste à la Coalition Eau Secours!

AÉCG (Accord Économique et Commerciale Global)

Est-ce que votre parti est en faveur du retrait de l'AÉCG des marchés publics de services des eaux, pour les provinces, territoires et municipalités du Canada?

Oui. En fait, nous nous opposons à cet accord. L'AÉCG, qui se négocie toujours derrière des portes closes même durant cette élection, abordent aussi d'autres enjeux que les services des eaux comme les services publics, la mobilité de la main d'œuvre, la culture, l'environnement, l'agriculture et les droits de propriété intellectuelle. Les grandes multinationales veulent pouvoir mettre la main sur ces secteurs pour faire des profits et se débarrasser des réglementations. L'AÉCG menace notre souveraineté en mettant les intérêts commerciaux au dessus de nos besoins et de notre volonté démocratique.

2. Marchandisation de l'eau

Est-ce que votre parti est en faveur d'exclure l'eau et les services des eaux de tous les accords commerciaux internationaux?

Oui, il est évident pour nous que l'eau ne devrait pas être incluse dans les accords commerciaux internationaux puisque que l'eau est absolument essentielle à nos vies et que nous devons en conserver le contrôle. En fait nous considérons que les traités de libre-échange comme l'ALÉNA force les gouvernements et les populations à se soumettre aux grandes entreprises nous retirant le droit de diriger notre économie. Nous proposons donc le retrait du Canada de l'ALÉNA, du traité de «libre échange» avec la Colombie, du «partenariat pour la sécurité et la prospérité», de «l'Accord commercial Canada – Union européenne» et des autres ententes conduisant à une intégration profonde avec les USA et l'UE. Il faut aussi annuler l'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (TILMA) qui supprime les pouvoirs des gouvernements locaux. Et dans ce contexte, il faut arrêter et renverser l'expansion du contrôle des secteurs clés de l'économie canadienne par des transnationales des États-Unis et d'autres pays. Nous devons avoir le contrôle sur nos ressources dans leur ensemble et l'eau, essentielle à la vie, est une priorité.

3. Fonds national de l'eau

Est-ce que votre parti est en faveur de mettre sur pied un Fonds national de l'eau publique permettant de financer les mises à niveau pour l'alimentation en eau et l'assainissement, afin de garder la maîtrise publique des services des eaux?

L'accès à une eau saine pour toute la population est absolument essentiel et nous devons conserver le contrôle public de tout ce réseau. Nous savons qu'au Canada, il y a encore une partie de la population, dont plusieurs communautés des premières nations, qui n'a pas accès à une eau adéquate. Cela est inacceptable ! Il est urgent d'agir ! Notre système de distribution a besoin d'une cure de rajeunissement et il est aussi urgent d'agir dans ce secteur. Nous pensons aussi que nos ressources naturelles doivent être mises sous le contrôle public et nous proposons d'adopter un plan populaire incluant la propriété publique et le contrôle démocratique de toute l'extraction des ressources

énergétique et des ressources naturelles et de leur distribution. Cela signifie que pour l'eau, autant la ressource elle-même, que l'assainissement et la distribution doivent rester public. Il est important de réaffirmer ce principe dans le contexte où la pression augmente pour privatiser ce secteur potentiellement lucratif pour les grandes entreprises.

4. Exportation de l'eau en vrac

Est-ce que votre parti s'engage à interdire toute exportation d'eau massive du Canada, et ce, en considérant l'explosion de la demande pour l'eau embouteillée, marché inclus dans l'ALENA?

Oui, dans notre plate-forme nous proposons d'interdire les exportations d'eau douce.

5. Mode de financement pour la protection des écosystèmes

Est-ce que votre parti s'engage à réinjecter des fonds dans les ministères à vocation environnementale comme Environnement Canada, afin d'assurer la protection de l'écosystème du Saint-Laurent?

Oui. Il faut restaurer et augmenter les fonds dédiés aux ministères à vocation environnementale. Notre plate-forme propose une série de mesures pour la protection de l'environnement et cela inclut un investissement massif pour protéger nos écosystèmes dont celui très riche du Saint-Laurent. Nous proposons principalement d'investir massivement pour créer des emplois dans les énergies renouvelables et les programmes de conservation de la nature, d'éliminer progressivement les centrales au charbon, de mettre fin à notre dépendance à l'énergie nucléaire et au pétrole, de promouvoir l'agriculture biologique et de nationaliser les ressources naturelles pour les mettre sous un contrôle public et des populations locales. Mais encore une fois, il faut se donner les moyens de réaliser de tels projets. Il faut aussi aller chercher l'argent dans la bonne poche. Les inégalités sociales ne cessent d'augmenter depuis 30 ans et ce ne sera que justice que de taxer les plus nantis pour le bien commun. Nous proposons donc d'adopter entre autre une réforme fiscale progressive basée sur la capacité de payer, de doubler le taux d'imposition des sociétés, et d'imposer à 100% les gains en capital. En même temps pour une plus grande justice sociale, il faut éliminer les impôts sur les revenus inférieurs à 35.000 \$ par an et abolir la TPS régressive et les taxes de vente.

6. Leadership dans le domaine de l'eau

Est-ce que votre parti s'engage à établir une vision canadienne cohérente de la gestion de l'eau et à assurer la protection de l'écosystème du Saint-Laurent et des Grands Lacs?

Oui. Une vision cohérente de la gestion de l'eau devrait se baser sur les besoins des gens, le renouvellement de la ressource et la protection de l'environnement et des écosystèmes.

7. Droit à l'eau

Est-ce que votre parti s'engage à faire reconnaître par la Chambre des Communes le droit à l'eau et à l'assainissement tel que formulé par l'assemblée générale des Nations Unies? De la même façon, est-ce qu'il s'engage à faire reconnaître la résolution du Conseil des droits de l'homme qui spécifie que ce droit fait partie intégrante du droit à un niveau de vie suffisant?

Oui. L'accès à une eau saine est un droit fondamental et cela doit impérativement être reconnu.